

Ouagadougou, le 15 MARS 2023

## ATTESTATION

Je soussigné, **Mazobé Jean KONDE**, Premier Président de la Cour de cassation, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature du Burkina Faso, atteste que la candidature de madame **Adélaïde DEMBELE**, magistrate de grade exceptionnel, à l'élection de juge à la Cour Pénale Internationale (CPI), Décembre 2023 est conforme à la Procédure de présentation de candidatures aux hautes fonctions judiciaires.

En foi de quoi, cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouagadougou, le 15 mars 2023



**Mazobé Jean KONDE**  
Commandeur de l'Ordre de l'Étalon